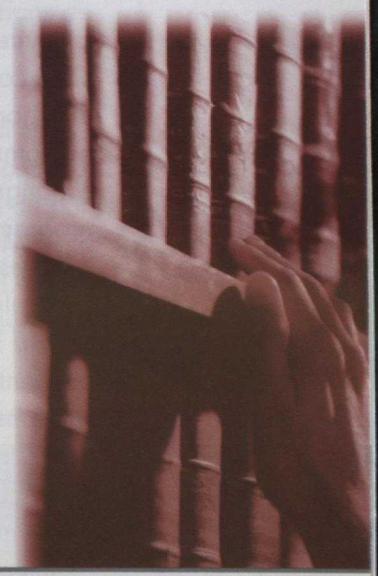




Les échanges commerciaux sont un facteur clé de la croissance économique du Canada depuis plusieurs décennies. Ils ont notamment été un des principaux éléments de la reprise économique de la fin des années 90 après la récession qui avait sévi au début de la décennie. En outre, c'est au commerce qu'il faut attribuer, tout au moins pour une bonne part, le fait que la main-d'œuvre canadienne est de mieux en mieux instruite – et donc capable de gagner plus qu'elle ne le pourrait autrement.



Le commerce a également contribué à la transformation économique des pays en développement et en transition. Globalement et parfois individuellement, leur performance a été irrégulière, mais on constate que les économies qui se sont ouvertes le plus ont affiché un rendement supérieur au fil des ans. Il faut bien sûr se montrer prudent lorsqu'on veut établir des liens de causalité à cet égard, mais on peut dire que, dans la mesure où le système commercial fonctionne bien et évolue constamment, il favorise la réalisation d'autres objectifs de la politique publique, y compris la mise en place de normes plus rigoureuses pour l'environnement et le travail, le respect plus poussé des droits de l'homme et l'accroissement des ressources consacrées à d'autres politiques sociales. Enfin – et c'est là un aspect de la question qu'on a tendance à oublier –, du fait même que le commerce exige la transparence, la responsabilisation et le respect des contrats, il a aussi aidé à améliorer la gouvernance à l'échelle internationale. Cette influence pourrait s'avérer un des effets les plus bénéfiques du nouveau cycle de négociations multilatérales lancé par l'OMC lors de la réunion qui s'est tenue en novembre 2001 à Doha, capitale du Qatar, et qu'on a désigné « cycle de la croissance et du développement ».